

435, avenue Rouleau, C.P. 3435  
Rimouski (Québec) G5L 8V4  
Tél. : 418 723-9485  
Télec. : 418 723-0634  
Courriel : pres-phares@csphares.qc.ca



### *Fédération des commissions scolaires du Québec*

La médaille de bronze de l'Ordre du mérite est remise à quatre personnes de la région

**Rimouski, le 22 mars 2010** – Dans le cadre d'une rencontre qui a réuni à l'Hôtel Rimouski les représentants des quatre commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent, les commissions scolaires des Phares, de Kamouraska – Rivière-du-Loup, des Monts-et-Marées et du Fleuve-et-des-Lacs, quatre personnes impliquées en éducation ont été honorées et ont reçu la médaille de bronze de l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

L'Ordre du mérite honore une personne qui a contribué de façon spéciale à l'avancement de l'éducation et plus particulièrement à la promotion et au progrès des commissions scolaires et du système public d'enseignement. La médaille de bronze est décernée à des personnes exceptionnelles du milieu de l'éducation, par exemple:

- Une personne qui a été ou qui est une source d'inspiration pour son entourage;
- une personne qui est reconnue pour son influence, son engagement social et communautaire;
- une personne qui a su favoriser un partenariat entre le milieu de l'éducation et le milieu socio-économique;
- une personne dont les actions ont favorisé la réussite éducative des jeunes.

Pour la commission scolaire des Phares, la médaille de bronze de l'Ordre du mérite a été remise à monsieur Patrice Cayouette, commissaire-parent. Originaire de la Gaspésie et ingénieur minier de profession, monsieur Cayouette est aussi père de quatre enfants et profondément impliqué dans le milieu de l'éducation. Présent au sein de différents comités, notamment aux écoles de l'Estran, Saint-Jean et Paul-Hubert,

monsieur Cayouette offre également ses services au comité de parents de la commission scolaire depuis 10 ans. Se définissant comme un travailleur de l'ombre, monsieur Cayouette est aussi un bâtisseur et un collaborateur de tous les instants, particulièrement dévoué et généreux.

Pour la commission scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup, la médaille de bronze a été remise à monsieur Guy Soucy. Ayant maintenant pris sa retraite après une belle carrière en éducation, notamment comme directeur d'école, monsieur Soucy est toujours un fervent défenseur de l'école publique. Durant toute sa carrière, il a démontré une capacité d'écoute et d'analyse remarquable. La réussite des jeunes, le respect des différences et de l'être humain ont toujours été ses priorités. La médaille de bronze de l'Ordre du mérite lui a également été remise pour son apport important au développement de sa communauté.

La commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs a remis la médaille de bronze à monsieur Christian Ouellet qui a consacré plus de 30 années de sa vie à l'éducation, comme enseignant, directeur d'école puis directeur des services éducatifs. Monsieur Ouellet a toujours placé l'élève au centre de ses préoccupations. L'écoute, la communication et le dialogue ont guidé ses actions et il a fait preuve de leadership à de très nombreuses reprises, notamment à la Table régionale pour la réussite éducative. Monsieur Ouellet, qui prendra sa retraite le 30 juin prochain, s'est dit privilégié d'avoir fait carrière en éducation.

Pour la commission scolaire des Monts-et-Marées, la médaille de bronze a été décernée à une enseignante de l'école de Val-Brillant, madame Béatrice Gagné. Décrite comme une « battante », madame Gagné a deux passions: les relations humaines et les communications. Après avoir enseigné dans différentes écoles de la Vallée de la Matapédia, madame Gagné a consacré beaucoup d'énergie au développement d'un projet particulier axé sur la musique, à l'école de Val-Brillant. Ce projet de grande envergure s'est notamment concrétisé par l'achat d'instruments, l'intégration de l'enseignement d'instruments de musique à l'horaire de l'école, le développement de l'enseignement du piano, du violon, de la guitare, du chant choral et de la danse. Un grand nombre d'élèves de l'école ont maintenant adhéré à ce programme musical.

Finalement, le président du Regroupement des commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent, monsieur Raymond Tudeau, a tenu à féliciter chaleureusement ces personnes qui se sont distinguées, dans leur milieu, par la qualité de leur implication et par leur profond engagement en éducation.

*Source: M. Raymond Tudeau  
Président  
Regroupement des commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent  
418 723-9485*